

297424-2026 - Hange

**Prantsusmaa – Arhitektuuri-, insener-tehnilise projekteerimise ja planeerimisteenused –
Concours de maîtrise d'œuvre relatif au projet de rénovation et d'extension du centre hospitalier
Châteaubriant–Nozay–Pouancé, site de Châteaubriant.**

OJ S 84/2026 30/04/2026

Ideekonkursi kutse

Teenused

1. Hankija

1.1. Hankija

Ametlik nimi: Centre Hospitalier Universitaire de Nantes

E-posti aadress: delphine.coutret@chu-nantes.fr

Hankija õiguslik vorm: Avalik-õiguslik isik

Hankija tegevus: Tervishoid

2. Menetlus

2.1. Menetlus

Pealkiri: Concours de maîtrise d'œuvre relatif au projet de rénovation et d'extension du centre hospitalier Châteaubriant–Nozay–Pouancé, site de Châteaubriant.

Kirjeldus: Le présent concours de maîtrise d'œuvre concerne le projet de rénovation et d'extension de l'hôpital de Châteaubriant. Celui-ci comprend notamment la restructuration de certaines activités logistiques, la construction d'une pharmacie et d'un magasin général, ainsi que l'extension du service des urgences afin de répondre au doublement de son activité au cours des dix dernières années. Le projet prévoit également la création d'un plateau technique de rééducation, ainsi que la restructuration et la construction des unités de médecine, de cardiologie et de soins médicaux et de réadaptation (SMR). L'ensemble des caractéristiques techniques, fonctionnelles et opérationnelles du projet est précisé dans le programme technique détaillé, joint au dossier de consultation. L'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux par le maître d'ouvrage est fixée à 39 000 000 € HT (valeur janvier 2026).

Menetluse tunnus: 5031f772-6134-4566-9ae1-76bd054efde6

Sisemine tunnus: CONC-26-SITECHATEAUBRIANT

Menetluse liik: Piiratud

Menetluskorra kirjeldus: La liste des candidats admis à concourir, limitée à trois candidats, sera arrêtée par l'acheteur, avec l'approbation du maître d'ouvrage, après avis du jury. Chaque candidat devra justifier des compétences minimales listées à l'article 2.3 du règlement de concours. En cas de groupement d'opérateurs économiques, l'architecte sera désigné comme mandataire du groupement. Conformément à l'article R. 2142-21 du Code de la commande publique, il est interdit aux architectes du groupement, qu'ils soient mandataires ou cotraitants (associés), ainsi qu'aux bureaux d'études techniques fluides : (CVC), thermique et électricité, de présenter plusieurs candidatures dans le cadre de la présente procédure. Cette interdiction s'applique tant à la participation à plusieurs groupements qu'à la présentation simultanée d'une candidature à titre individuel et au sein d'un ou plusieurs groupements. Cette règle d'exclusivité ne s'applique pas aux autres cotraitants du groupement.

2.1.1. Eesmärk

Lepingu olemus: Teenused

Peamine liigitus (cpv): 71240000 Arhitektuuri-, insener-tehnilise projekteerimise ja planeerimisteenused

2.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik: Prantsusmaa

Kõikjal asjaomases riigis

2.1.4. Üldine teave

Õiguslik alus:

Direktiiv 2014/24/EL

Sans objet

Kohaldatav piiriülene õigus: Sans objet

2.1.6. Kõrvaldamise alused

Väljajätmise aluste allikad: Hankedokument

5. Osa

5.1. Osa: LOT-0001

Pealkiri: Concours de maîtrise d'œuvre relatif au projet de rénovation et d'extension du centre hospitalier Châteaubriant–Nozay–Pouancé, site de Châteaubriant.

Kirjeldus: Le présent concours de maîtrise d'œuvre concerne le projet de rénovation et d'extension de l'hôpital de Châteaubriant. Celui-ci comprend notamment la restructuration de certaines activités logistiques, la construction d'une pharmacie et d'un magasin général, ainsi que l'extension du service des urgences afin de répondre au doublement de son activité au cours des dix dernières années. Le projet prévoit également la création d'un plateau technique de rééducation, ainsi que la restructuration et la construction des unités de médecine, de cardiologie et de soins médicaux et de réadaptation (SMR). L'ensemble des caractéristiques techniques, fonctionnelles et opérationnelles du projet est précisé dans le programme technique détaillé, joint au dossier de consultation. L'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux par le maître d'ouvrage est fixée à 39 000 000 € HT (valeur janvier 2026). Sisemine tunnus: lot unique

5.1.1. Eesmärk

Lepingu olemus: Teenused

Peamine liigitus (cpv): 71240000 Arhitektuuri-, insener-tehnilise projekteerimise ja planeerimisteenused

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Loire-Atlantique (FRG01)

Riik: Prantsusmaa

Lisateave: La procédure de passation retenue est celle d'un concours restreint sur esquisse +. Elle est organisée conformément aux dispositions des articles L. 2125-1 (2°) et R. 2162-15 à R. 2162-26 du Code de la commande publique, ainsi qu'aux dispositions de l'article 83 de la loi n° 2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine. Conformément aux dispositions du Code de la commande publique, le concours sera suivi d'une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalables, en application notamment de l'article R. 2122-6 dudit code, en vue de l'attribution d'un marché public de maîtrise d'œuvre au lauréat ou à l'un des lauréats du concours. Il s'agit d'une mission dite « de base ». Elle porte, pour partie, sur la réalisation de constructions neuves, dont le contenu est défini à l'article R. 2431-4 du Code de la commande publique. Elle porte également, pour une autre partie, sur des opérations de réhabilitation, dont le contenu est

défini à l'article R. 2431-5 du même code. Cette mission est complétée par des missions complémentaires, précisées dans les documents du marché. Le marché débute à la date de sa notification. Il s'achève à l'expiration du délai de garantie de parfait achèvement des ouvrages réalisés, éventuellement prolongé conformément aux dispositions réglementaires applicables. La mission complémentaire Ordonnancement, pilotage, coordination (OPC) constitue une tranche optionnelle au sens des dispositions de l'article R2113-4 du Code de la commande publique. La tranche ferme contient la mission de base et toutes les autres missions complémentaires de maîtrise d'œuvre.

5.1.6. Üldine teave

Hankeprojekt, mida ei rahastata ELi vahenditest

Lisateave: En application de l'article R. 2172-4 du Code de la commande publique, tous les candidats ayant remis des prestations dans les délais impartis bénéficieront, à l'issue du concours, d'une prime d'un montant forfaitaire de 150 000 € HT- 180 000 € TTC, ferme et non révisable. Toutefois, sur proposition du jury et après avis de celui-ci, une décision de réduction, voire de suppression de la prime, pourra être prise à l'encontre d'un ou plusieurs candidats dont les prestations ne satisferaient pas aux exigences du règlement de concours, notamment en cas de dossier incomplet, de non-respect du programme, de manquement à l'obligation d'anonymat ou de prestations ne correspondant pas au niveau attendu. Il convient, pour plus de précisions, de se référer à l'article 6.4 du règlement de concours.

5.1.9. Kvalifitseerimistingimused

Valikukriteeriumide allikad: Hankedokument

5.1.11. Hankedokumendid

Keeled, milles hankedokumendid on ametlikult kättesaadavad: prantsuse keel

Hankedokumentide aadress: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12. Hanke tingimused

Ideekonkursi korraldamise tingimused:

Žürii otsus on hankijale siduv: ei

Konkursile järgnev teenusleping sõlmitakse ühega konkursi võitjatest

Esitamise tingimused:

Elektrooniline esitamine: Nõutav

Esitamise aadress: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Keeled, milles võib pakkumusi või osalemistaotlusi esitada: prantsuse keel

Osalemistaotluste esitamise tähtaeg: 05/06/2026 18:00:00 (UTC+00:00) Lääne-Euroopa aeg, Greenwichi aeg

5.1.16. Lisateave, lepitus ja vaidlustus

Vaidlustusorgan: Tribunal Administratif de Nantes

Teave vaidlustamise tähtaegade kohta: • Référé précontractuel, en application des articles L. 551-1 et suivants et R.551-1 et suivants du Code de justice administrative (CJA) ; • Référé contractuel, en application des articles L. 551-13 et suivants et R. 551-7 et suivants du CJA ; • Recours en contestation de la validité du contrat, issu de la jurisprudence CE n°358994 du 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne.

8. Organisatsioonid

8.1. ORG-0001

Ametlik nimi: Centre Hospitalier Universitaire de Nantes

Registreerimisnumber: 26440013600471

Osakond: 44
Postiaadress: 5 ALLEE DE L'ILE GLORIETTE
Linn: NANTES
Sihtnumber: 44093
Riik – jaotus (NUTS): Loire-Atlantique (FRG01)
Riik: Prantsusmaa
Kontaktpunkt: Cellule juridique du Département Travaux
E-posti aadress: delphine.coutret@chu-nantes.fr
Telefon: +33 240846538
Internetiaadress: <https://www.marches-publics.gouv.fr>
Hankija profiil: <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>
Selle organisatsiooni rollid:
Hankija

8.1. ORG-0002

Ametlik nimi: Tribunal Administratif de Nantes
Registreerimisnumber: 17440005100010
Osakond: 44
Postiaadress: 6 allée de l'île Gloriette
Linn: NANTES
Sihtnumber: 44041
Riik – jaotus (NUTS): Loire-Atlantique (FRG01)
Riik: Prantsusmaa
E-posti aadress: greffe.ta-nantes@juradm.fr
Telefon: +33 240994600
Faks: +33 240994658
Selle organisatsiooni rollid:
Vaidlustusorgan

Teave teate kohta

Teate tunnus/version: 3f132aaa-10a9-461d-950a-78d7c8cbd931 - 01
Vormi liik: Hange
Teate liik: Ideekonkursi kutse
Teate alaliik: 23
Teate saatmise kuupäev: 28/04/2026 13:52:38 (UTC+00:00) Lääne-Euroopa aeg, Greenwichi aeg
Keeled, milles käesolev teade on ametlikult kättesaadav: prantsuse keel
Teate avaldamise number: 297424-2026
ELT S väljaande number: 84/2026
Avaldamise kuupäev: 30/04/2026